

Début aujourd'hui des inscriptions pour les nouveaux bacheliers

LE JOUR

D'ALGERIE

Communes de Kendira et Béjaïa

Les transporteurs débrayent

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4837 - Lundi 22 juillet 2019 - Prix : 10 DA

L'inflation a atteint 3,1%

Forte hausse des prix de la pomme de terre et des fruits

Quand pouvoir c'est vouloir

Par Mohamed Habili

En visite dernièrement à New York, où peut-être d'ailleurs il se trouve encore, Javad Zarif, le ministre iranien des Affaires étrangères, a fait aux Américains, par des voies indirectes, une offre qui a cette particularité de se situer en dehors du cadre de l'accord de 2015, à ce titre faite pour retenir leur attention, mais que cependant ils se sont hâtés de repousser. Elle est la suivante : en échange de la levée des sanctions économiques, Téhéran s'engage à faire ratifier dès à présent par son Parlement le protocole additionnel de l'Agence Internationale de l'Energie atomique, ce qu'il n'est censé faire qu'en 2023. Du fait de cette ratification, l'AIEA pourrait s'assurer à tout moment, notamment par des visites surprises, que l'Iran non seulement respecte à la lettre l'accord de Vienne mais ne fait rien par ailleurs qui puisse donner à penser qu'il cherche à se doter de l'arme nucléaire. Javad Zarif a longuement expliqué dans un entretien accordé à une chaîne américaine, mais également à la BBC, que cette offre a pour objet de donner satisfaction à l'administration Trump sur sa principale objection à l'accord de Vienne : la possibilité pour Téhéran de s'affranchir de ses dispositions au bout d'une décennie. En vertu du protocole additionnel, il n'y aurait plus de limite dans le temps aux engagements iraniens. Les Américains n'ont pas cru devoir ne serait-ce que prendre en considération l'offre iranienne, dans l'idée probablement qu'elle n'apporte rien de nouveau, que les installations iraniennes sont d'ores et déjà suffisamment contrôlées par l'AIEA. Suite en page 3

Ministère de la Santé et médecins appellent à la vigilance

Se prémunir contre les risques de la canicule



PH/D. R.

La canicule s'est invitée plus tôt cette année dans notre pays. Avant même le début du mois de juin, des températures très élevées ont été enregistrées dans plusieurs wilayas. Cette vague de chaleur a été (et est toujours) intense. À ce propos, des médecins appellent les citoyens à se prémunir contre l'excès de chaleur et ses impacts comme l'insolation, les coups de soleil, etc. Lire page 2

Etablissements publics de santé

Vers «l'obligation» de l'activité de jumelage

Hommage à Maâlem Benaïssa Bahaz

Des artistes algériens et sénégalais au rendez-vous

Ministère de la Santé et médecins appellent à la vigilance

Se prémunir contre les risques de la canicule

■ La canicule s'est invitée plus tôt cette année dans notre pays. Avant même le début du mois de juin, des températures très élevées ont été enregistrées dans plusieurs wilayas. Cette vague de chaleur a été (et est toujours) intense. À ce propos, des médecins appellent les citoyens à se prémunir contre l'excès de chaleur et ses impacts comme l'insolation, les coups de soleil, etc.

Par Thinhinene Khouchi

Les températures ne cessent d'augmenter depuis fin mai. En effet, selon les bulletins météorologiques spéciaux de l'Office national de météorologie émis chaque jour depuis le début de la saison estivale, les températures dépassent les 44 degrés Celsius dans plusieurs wilayas du pays. Une vague de chaleur intense s'abat donc sur plusieurs wilayas, notamment la capitale. Les citoyens tentent de se rafraîchir en allumant les cli-

CAN-2019

Bensalah décerne aux «Verts» des médailles du mérite national

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a décidé samedi de décerner des médailles de l'Ordre du mérite national aux membres de la sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique la veille en finale de la CAN-2019 au Caire aux dépens du Sénégal (1-0).


Dans une allocution de félicitations prononcée à l'adresse des «Verts» qu'il a reçus au Palais du peuple (Alger), M. Bensalah a déclaré : «*Tout en partageant cette déferlante de sentiments qui a submergé les quatre coins du pays, nous vous réitérons toute la gratitude et l'appréciation pour les efforts inouïs consentis tout au long de ces dernières semaines.*

Considérant les peines et les moments difficiles que vous avez endurés avec patience et fierté, nous avons décidé de vous décerner des médailles de l'Ordre du mérite national en considération de la valeur historique ajoutée au sport algérien». «*Cette distinction est véritablement exceptionnelle, en ce sens qu'elle vise à récompenser vos réalisations distinguées et à être une source d'inspiration et un exemple pour les générations à venir*», a-t-il ajouté. «*En célébrant, aujourd'hui, avec vous cette victoire dans un moment rempli de sentiments de fierté, nous saisissons cette occasion pour vous témoigner l'appréciation, la reconnaissance et la considération du peuple algérien à l'égard de toute l'équipe : entraîneur, staff dirigeant et joueurs, car vous nous avez permis de vivre une véritable cohésion nationale et procuré de la joie aux millions d'Algériens, en Algérie et à l'étranger, qui drapés de l'emblème national, ont crié haut et fort pour une Algérie forte et glorieuse*», a-t-il conclu.


M. L.

matiseurs 24h/24h ou prennent d'assaut les plages et les piscines. Cette vague de chaleur risque de s'éterniser jusqu'à début septembre et peut engendrer des malaises, fièvres et autres maladies. A cette occasion, le ministère de la Santé ainsi que les médecins généralistes rappellent les précautions à prendre pour se prémunir contre la canicule saisonnière. Dès le début de la saison estivale, le ministère de la Santé a instruit les services de la santé des 48 wilayas de prendre des mesures pour faire face à toute situation exceptionnelle de hausse de température. Le document en question fait part d'une campagne de sensibilisation qui s'étalera tout au long de la période des chaleurs, allant du début du mois de juin à la fin octobre. Placée sous la supervision du cabinet de chaque wali, cette campagne est menée en collaboration avec plusieurs autres services, avec notamment l'ouverture de canaux de communication et l'organisation de rencontres et séminaires scientifiques. Le but est de mettre en place un dispositif de sensibilisation sur le risque d'exposition aux rayons solaires, notamment chez les enfants, les personnes âgées et les malades chroniques. L'organisation de portes ouvertes sur les risques liés à la hausse des températures est également au menu de cette campagne dans laquelle est impliqué le mouvement associatif. L'ensemble des structures de la santé est


En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?




Crampes




Fatigue inhabituelle




Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées




Propos incohérents

❗ Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15. ❗


BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).


En période de canicule, quels sont les bons gestes?




Je mouille mon corps et je me ventile




Je mange en quantité suffisante



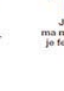
J'évite les efforts physiques




Je ne bois pas d'alcool



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

concerné par cette campagne, qui a pour support des émissions radiophoniques et d'autres moyens de communication, comme mentionné dans la note ministérielle. Les services de la santé sont instruits de transmettre à la fin de chaque mois un rapport mentionnant le nombre des cas enregistrés et les signes d'insolation relevés dans toute consultation en rapport avec une exposition au soleil. De leur côté, des médecins généralistes tentent au mieux de sensibiliser les citoyens aux risques liés à la canicule et au soleil. Pour les citoyens férus de sport ou d'autres activités de loisirs se

pratiquant dehors, pour ceux-là, les médecins déconseillent, à cet effet, les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage...) et invitent la population à être alertée en cas de vague de forte chaleur. Dans ce cas de figure, si la personne présente des symptômes comme les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche, et enfin, la confusion mentale, il s'agit d'un coup de chaleur par lequel on est frappé, explique un médecin généraliste. Suite à quoi, selon ses recommandations, il faut agir rapidement en appelant les secours (Samu, Protection civile) et il conseille

quelques gestes en attendant l'arrivée de ces derniers. En effet, pour éviter toute forme de déshydratation, d'après les instructions données par le ministère de la Santé et ce médecin, les individus doivent toujours penser à recourir à ces petits gestes commodes et pratiques, à l'instar de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, puis la faire boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir avec un linge humide et enfin l'aérer. Au vu donc de l'arrivée de températures plus élevées, les citoyens doivent à tout prix se protéger des conséquences qui peuvent en résulter. T. K.

Etablissements publics de santé

Vers «l'obligation» de l'activité de jumelage

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a exhorté, hier à Alger, les responsables du secteur afin de faire du jumelage entre les établissements publics de santé, une activité «obligatoire», qualifiant celle-ci de «choix stratégique».

S'exprimant à l'ouverture d'une rencontre nationale d'évaluation du jumelage et de la télé-médecine, le ministre a instruit les directeurs de la Santé et de la Population (DSP), les cadres de la Santé, les directeurs des établissements publics de santé et autres acteurs du secteur sur «l'obligation» de l'activité de jumelage entre les structures du nord du pays et celles du Sud et des Hauts-Plateaux.

Cette pratique, consacrée à la faveur du décret exécutif n° 16-197 du 4/6/2016 et consistant en l'envoi de missions médicales et paramédicales des CHU du nord pour assister celles du Sud et des Hauts-Plateaux, et qui a été jusque-là «volontaire et conjoncturelle», sera désormais effectuée en application d'un cadre juridique renforcé par des dispositions «incitatives».

Il citera, à ce propos, notamment la dotation par le ministère de la Santé d'un budget spécifiquement destiné à cette activité et incluant une indemnité d'intéressement de l'ordre de 25% du salaire mensuel du praticien, a-t-il soutenu.

Qualifiant le jumelage de «choix stratégique», le ministre a expliqué que celui-ci obéit à «la consécration effective des principes de généralisation, d'équité, de solidarité et de continuité de l'offre publique de soins sur lesquels repose le système national de santé», affirmant que cette pratique «ciblera prioritairement» les wilayas en manque de certaines spécialités.

Tout en soutenant que les établissements hospitaliers du Sud et des Hauts-Plateaux «ont bénéficié ces dernières années d'équipements importants et de plateformes techniques répondant aux besoins des professionnels de santé», M. Miraoui a ajouté que ces derniers s'y rendent davantage, grâce également à «un cadre juridique favorable».

Plus de 135 000 consultations médicales depuis 2016

Depuis le lancement de l'activité en 2016, un total de 96 conventions ont été signées entre 40 établissements hospitaliers du nord et 64 du Sud et des Hauts-Plateaux, ayant permis la réalisation de plus de 135 000 consultations médicales spécialisées et de quelque 15 000 interventions chirurgicales. 292 malades ont ainsi été transférés vers les établissements pilotes du nord du pays, alors que 685 praticiens ont bénéficié de formations dans le cadre de cette formu-

le de prise en charge sanitaire.

Tout en affichant son satisfécit quant à ce bilan, arrêté à la fin du 1^{er} trimestre de l'année en cours, le ministre a assuré que les missions effectuées jusque-là ont permis de réduire «sensiblement» le nombre des transferts de malades du Sud et des Hauts-Plateaux vers le nord du pays.

Ceci, a-t-il poursuivi, tout en permettant «l'accompagnement» des praticiens spécialistes exerçant dans le cadre du service civil ainsi qu'une utilisation «plus rationnelle» des nouveaux équipements mis à la disposition des structures de santé du Sud et des Hauts-Plateaux. Plaidant pour une «amélioration» du réseau de jumelage existant, le ministre a estimé que la rencontre d'aujourd'hui sert précisément à «examiner et corriger les insuffisances» qui empêchent cette perspective, notant que celle-ci passe par «la complémentarité et la coordination» entre les établissements d'accueil et les équipes médicales et paramédicales du nord.

Il fera savoir, à ce propos, que son secteur envisage de «nouvelles formes» de jumelage, citant la télé-médecine et la formation à distance ainsi que la télé-radiologie, avant de préciser que le secteur privé est mis à contribution notamment dans cette dernière discipline.

Halim N./APS

L'inflation a atteint 3,1%

Forte hausse des prix de la pomme de terre et des fruits

■ Les prix des fruits frais et surtout de la pomme de terre se sont distingués par des hausses importantes en juin dernier. Alors que celui de la pomme de terre a grimpé de 16,3%, les fruits frais ont connu une hausse de 0,6% malgré la disponibilité.



Par Louiza Ait Ramdane

Pas de répit pour le simple citoyen. Quelle que soit la production ou la disponibilité du produit, la situation ne se traduit malheureusement pas par une baisse des prix. Le constat est valable pour la pomme de terre qui connaît des hausses vertigineuses depuis quelque temps et ce, malgré le déstockage de quantités importantes et leur injection progressive sur le marché national.

Outre les patates, les fruits frais de saison restent inaccessibles pour le citoyen et ne descendent pas de la barre des 150 DA. En l'absence d'un contrôle rigoureux du marché, les prix de certains produits, malgré l'abondance de la production, se sont caractérisés par des hausses vertigineuses tout au long de l'année. Cette hausse perdure malheureusement dans le

temps. La cause : un diktat des commerçants sans scrupules reste de mise et persiste tout au long, tendant à devenir encore plus irritant. Ces hausses successives ont mis à rude épreuve les bourses algériennes qui se plaignent de la spéculation qui régit le marché. Confronté à cette hausse régulière, le citoyen doit gérer afin de ne pas trop esquinter sa bourse, surtout avec la succession des événements (Aïd, vacances, rentrée scolaire, ...)

Par ailleurs, durant la même période, les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 1,01%, comparativement au mois de mai de la même année. Cette baisse s'explique, essentiellement, par un recul des prix des produits agricoles frais de 1,7%, précise l'Office national de statistiques (ONS). En effet, cette variation baissière mensuelle des prix des produits agricoles frais est due notamment à

une baisse des prix des légumes de 9,5%, des œufs (7,8%), de la viande de poulet (5,5%), du poisson frais (1,1%) et enfin des viandes de mouton avec près de 0,8%.

Les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires) ont également enregistré une légère baisse de 0,3% en juin dernier, en comparaison avec le mois de mai 2019. Quant aux prix des produits manufacturés, ils ont observé une hausse mais de moindre ampleur avec 0,4%. Cette même tendance a concerné les services qui ont également connu une légère augmentation de 0,3% en juin et par rapport à mai 2019, détaille l'organisme des statistiques. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement les prix de l'habillement-chaussures avec 1,2%, ceux du groupement logements et charges de 0,7%, alors que le reste s'est caractérisé par des

variations modérées.

Pour rappel, le taux d'inflation avait atteint 4,3% en 2018. L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 3,1% jusqu'à juin 2019, selon l'ONS.

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à juin 2019 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de juillet 2018 à juin 2019 par rapport à la période allant de juillet 2017 à juin 2018. Pour sa part, la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en juin 2019 par rapport à mai 2019, a atteint le taux de 0,3%.

Hausse des prix à la consommation de près de 2%

De janvier à juin 2019, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 2%, par rapport à la même période de l'année dernière, indiquent les données de l'ONS.

Cette variation haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des produits agricoles frais qui ont reculé. Durant le 1^{er} semestre de 2019, les produits alimentaires ont connu une légère augmentation de près de 0,1%.

Les produits agricoles frais ont reculé de 1,82%. Cette baisse s'explique, notamment, par une baisse des prix de la viande de poulet de 16,56%, les œufs de 9,05%, le poisson frais de 7,43%, la pomme de terre de 6,67%, les fruits frais de 4,4% et enfin les légumes frais de 0,8%.

L. A. R.

Jeune sahraouie tuée

Le Front Polisario condamne et interpelle l'ONU

Le ministère de la Diaspora et des Zones occupées du Sahara occidental a condamné l'intervention brutale des forces marocaines contre la population civile sahraouie dans les territoires occupés, faisant un mort et plusieurs blessés parmi les Sahraouis qui célébraient pacifiquement la victoire de l'Algérie en finale de la Coupe d'Afrique des nations.

Le ministère a exprimé sa «plus forte condamnation» de la répression brutale perpétrée par les forces d'occupation marocaines contre des civils sahraouis dans les zones occupées du Sahara occidental, dans un communiqué repris par hier par SPS, rappelant qu'une jeune sahraouie de 23 ans, qui célébrait pacifiquement la victoire de l'équipe de football de l'Algérie en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019), a été

tuée par les forces de répression marocaines et plusieurs autres ont été blessés.

La répression violente menée par les forces marocaines, vendredi dernier, a fait un mort et près d'une centaine de blessés.

Les Sahraouis ont protesté contre le pillage des ressources naturelles, pour l'emploi et pour la libération des prisonniers politiques de Gdeim Izik. Les manifestations ont eu lieu après la victoire de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations, CAN2019.

Au cours de la manifestation, la police et les forces d'occupation auxiliaires marocaines sont intervenues brutalement contre la manifestation pacifique à El-Ayouy occupée et dans d'autres villes sahraouies.

Le ministère sahraoui des Zones occupées et de la Diaspora a exhorté, dans le

texte, l'ONU à assumer «sa responsabilité de protéger les civils sahraouis sans défense de la répression marocaine», appelant l'Organisation des Nations unies à intervenir de toute urgence pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines.

La jeune sahraouie, Sabah Othman Omeida, a été tuée par les forces de répression marocaines dans la ville d'Al-Ayouy occupée et plusieurs autres ont été blessés, en marge de la célébration pacifique de la victoire vendredi de l'équipe algérienne de football en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) face au Sénégal (1-0) qui s'est déroulée en Egypte.

Le jeune fille, Sabah Othman, 23 ans, a subi un accident mortel intentionnel (volontaire) par la police marocaine qui a foncé

sur la foule à pleine vitesse, selon des sources médiatiques sahraouies sur place, soulignant que la police marocaine a également blessé deux autres jeunes Sahraouis.

Tout a commencé quand, dans l'après-midi de vendredi, avant le début du match entre l'Algérie et le Sénégal, les forces répressives marocaines ont occupé la plupart des grandes routes d'El-Ayouy occupée avec des véhicules militaires.

Après le match, des centaines de Sahraouis sont sortis, simultanément et dans différents quartiers de la ville, ajoutent-on, pour célébrer pacifiquement la victoire de l'Algérie. Mais les forces de répression de l'occupation marocaine bloquaient leur chemin en chargeant contre eux avec des canons à eau sous pression.

M. L./APS

LA QUESTION DU JOUR

Quand pouvoir c'est vouloir

Suite de la page une

Par la même occasion, le ministre iranien des Affaires étrangères, objet lui-même d'une sanction américaine, laquelle a dû être suspendue pour lui permettre de se rendre à New York, a rappelé que son pays de toute façon ne vise pas à se doter de l'arme nucléaire. Que si tel avait été son objectif, celui-ci serait réalisé depuis pas mal de temps déjà. En disant cela, Zarif n'a peut-être cherché qu'à faire tomber les dernières préventions de son public vérifiable : les membres les plus hostiles de l'administration Trump. Quelle meilleure assurance en effet à donner à la méfiance d'autrui que de se déclarer en mesure de fabriquer l'arme prohibée et cependant de ne pas la fabriquer, et cela, non pas par crainte d'autrui, mais du fait de ses propres choix ? On peut être sûr en effet que les faucons américains, mais pas seulement eux, n'ont retenu que cet "aveu" fait par Zarif que son pays est déjà en capacité de fabriquer la bombe nucléaire. Ce qui importe pour eux, ce n'est pas que l'Iran n'ait pas l'intention de s'en doter, mais qu'il soit déjà à même de s'en doter. Ce qui est proprement insupportable à leurs yeux, c'est que les Iraniens aient déjà poussé suffisamment leurs recherches jusqu'à ce point. Pour eux, s'agissant de l'Iran, pouvoir c'est déjà vouloir. Pour eux, l'Iran est déjà coupable de pouvoir fabriquer la bombe. Qu'il la fabrique pour de bon, ou qu'il s'en abstienne finalement, est quelque chose de secondaire. Il existe un certain nombre de pays qui sont capables de se doter de l'arme nucléaire, mais qui ne l'ont pas ou qui n'en veulent pas. Les Américains et les Israéliens n'en ont pas après eux pour autant. Les Allemands, les Japonais, d'autres encore sûrement, sont dans ce cas-là. On ne voit personne leur chercher noise pour cela. Mais qu'un pays comme l'Iran soit assez avancé technologiquement pour se doter de l'arme nucléaire, voilà une idée intolérable pour les Américains, pour les Israéliens, mais aussi pour les Saoudiens, pour ne parler que de l'axe tripartite. Si pour eux c'est une seule et même chose de posséder l'arme ou d'être seulement en mesure de la fabriquer, il n'y a rien que les Iraniens puissent faire pour les contenter, ou pour désarmer leur hostilité. Rien peut-être sinon, en plus bien sûr de démanteler leurs installations nucléaires, leur livrer en otages tous leurs scientifiques et techniciens porteurs de ce savoir-là.

M. H.

Détroit d'Ormuz

Le blocage du pétrolier algérien par la marine iranienne a duré 1h15mn

■ Le pétrolier algérien «Mesdar» a été bloqué vendredi à 19h30 par la Marine nationale iranienne et libéré à 20h45, immédiatement après le contact des autorités algériennes avec leurs homologues iraniennes, a rappelé hier la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach.

Par Kamal Y.

«Le vendredi 19 juillet 2019, le pétrolier «MESDAR», à 19h30, a été bloqué par la marine nationale iranienne, pendant 01h15mn et a été libéré à 20h45 immédiatement après le contact des autorités algériennes avec leurs homologues iraniennes», a indiqué la même source dans un communiqué.

Pour rappel, Sonatrach avait annoncé samedi que son pétrolier «Mesdar» a été contraint vendredi de mettre le cap vers les eaux territoriales iraniennes, par les gardes-côtes de la marine iranienne, au moment où il traversait le détroit d'Ormuz.

«Le vendredi 19 juillet 2019, à 19h30 heure algérienne, le pétrolier Mesdar, de 2 000 000 barils de capacité, propriété de Sonatrach, a été contraint de mettre le cap vers les eaux territoriales des côtes iraniennes, par les gardes-côtes de la marine iranienne, au moment où il traversait le détroit d'Ormuz», avait expliqué la même source dans un communiqué.

Le navire se dirigeait, en fait, vers Tanura pour charger du pétrole brut pour le compte de la compagnie chinoise UNIPPEC.

Dans ce même communiqué de presse, Sonatrach avait fait savoir que ce blocage, dont le suivi était assuré par une cellu-

Saïda : 16 personnes secourues

Elles ont inhalé la fumée dégagée par un incendie

SEIZE PERSONNES ont été secourues après avoir inhalé la fumée dégagée par un incendie dans un immeuble de la ville de Saïda, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

L'incident s'est produit samedi soir au niveau d'une niche abritant les compteurs d'électricité des habitants d'un immeuble à la cité Nasr du chef-lieu de wilaya.

L'épaisse fumée dégagée a causé des difficultés respiratoires aux seize victimes, a-t-on ajouté de même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour évacuer les victimes vers l'hôpital «Ahmed-Medeghri» de Saïda où elles ont été prises en charge. R. N.

le mise en place par les ministères de l'Energie et des Affaires étrangères, avait connu «son dénouement à 20h45», c'est-à-dire 01h15mn de blocage par la marine iranienne. Sonatrach avait, enfin, précisé qu'«aucun incident humain ou matériel n'a été enregistré».

K. Y./APS



Hadj 2019

Les hadjis algériens visitent une exposition sur les compagnons du Prophète

Des groupes de hadjis algériens ont visité, hier, une exposition sur les compagnons du Prophète, organisée à Jabal Omar près de la mosquée Al Haram.

L'exposition se distingue par l'utilisation de plusieurs techniques modernes qui permettent au visiteur d'enrichir et d'élargir ses connaissances en matière de tourisme religieux à La Mecque. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'exposition «Ashabi» (Mes compagnons), M. Raed Asiri, a indiqué que cette exposition retraçait une dizaine de stations évoquant, entre autres, les places et les positions des compagnons, la hidjra, l'allegiance des compagnons, la fondation de Médine, l'arrivée du Prophète à Médine, ses adieux à ses compagnons, outre la position des Califes bien guidés (Al Khoulafa`a Errachidoune) dans la diffusion des préceptes de l'Islam, après la mort du Prophète

(QSSSL). Il existe plusieurs ouvrages consacrés aux compagnons du Prophète (QSSSL) qui se sont conformés à ses enseignements et à sa tradition, a-t-il ajouté. L'exposition englobe des photographies de gravures des noms des compagnons dans les villes de Tabek et de Médine ainsi que des films documentaires évoquant la place de certains compagnons, dont l'épouse du prophète Khadija et son compagnon Abou Bakr Essedik (que Dieu les agrée). L'exposition passe en revue également les faits de la bataille «Ohod», démontrant le sacrifice des martyrs de l'Islam, au nombre de 70, et à leur tête l'oncle du Prophète (QSSSL), Hamza Ben Abd El Moutalib. Dotée d'une technologie de pointe et de techniques audiovisuelles, une coupole (Qoba) a été montée dans l'enceinte de cette manifestation religieuse pour mettre en exergue la place des

compagnons du messager de Dieu qui a dit, à leur propos, «...mes compagnons sont garants de ma communauté, lorsqu'ils disparaîtront, elle connaîtra ce qui lui a été promis». Inaugurée mardi passé par le vice-gouverneur de La Mecque, le prince Badr Ben Sultan Ben Abdulaziz, cette exposition durera jusqu'après le Hadj et met à profit des visiteurs un magasin de vente de livres sur la vie des compagnons et d'objets de collection. «Ces images et nouvelles techniques nous ont permis de prendre connaissance du rôle des compagnons dans la diffusion du message de l'Islam», a affirmé Hadj R. Abdelouahab dans une déclaration à l'APS. Une autre hadja de Blida a dit s'être rendue à l'exposition pour «enrichir ses connaissances religieuses et historiques à propos des compagnons du messager d'Allah (QSSSL)». Maya G.

Association des Oulémas musulmans

Le dialogue, «un choix civilisé» pour sortir de la crise

L'Association des Oulémas musulmans algériens (AOM) a mis en avant, samedi, le dialogue comme choix civilisé pour sortir de la crise que traverse le pays, soulignant l'importance d'accélérer l'adoption de mesures «claires et pratiques à même de réunir les conditions de rétablissement de la confiance». Dans un communiqué rendu public au terme de la réunion de son bureau national, l'association a proposé «la création d'un organe national indépendant de

supervision, d'organisation et de contrôle des élections, et la formation d'un gouvernement d'union nationale composé de différentes compétences avec l'exclusion des symboles de la corruption», en vue d'ouvrir la voie pour l'élection d'un président de la République dans le cadre de l'impartialité, la transparence et la libre concurrence». Elle a appelé également toutes les parties agissantes de la scène nationale à «faire montre de sens de responsabilité, faire prévaloir

l'intérêt suprême du pays et accélérer l'ouverture d'un dialogue inclusif et indépendant qui aboutisse à la mise en place des mécanismes de concrétisation de la phase pré-élection et permettant d'atteindre des résultats acceptés de tous».

L'association s'est félicitée, en outre, de «toutes les initiatives nationales appelant à une sortie rapide de la crise», soulignant «sa disponibilité à poursuivre tous les efforts visant le rapprochement des vues et l'adoption

d'un programme à même de sortir le pays de la crise actuelle».

A ce titre, l'association des Oulémas musulmans algériens a mis l'accent sur l'importance de «s'attacher aux principes partagés par tous les Algériens et qui sont susceptibles de garantir la réalisation d'une solution consensuelle et constitutionnelle de sortie de la crise, dont principalement la déclaration du 1^{er} novembre et les articles de la Constitution, notamment 7 et 8».

Yanis F.

Médéa

Alimentation de Bir Benabed à partir du barrage de Koudiate Acerdoune

Le projet d'alimentation de la commune de Bir Benabed, à 98 km à l'est de Médéa, à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira), est «opérationnel» depuis ce hier, à la faveur de la mise en service de ce nouveau réseau d'adduction, selon les services de la wilaya. Plus de trois mille résidents du chef-lieu de la commune vont bénéficier, dans un premier temps, d'une alimentation en eau potable 24h sur 24, pour

plus tard, les agglomérations urbaines secondaires situées à la périphérie du chef-lieu de commune, soit une population estimée à environ 12 000 citoyens, ont indiqué ces services. L'exploitation de ce projet permettra, a-t-on souligné, d'améliorer l'alimentation en eau potable de cette commune, qui était approvisionnée essentiellement à partir de forages et de puits, de renforcer les stocks d'eau mobilisés et mettre ainsi un terme aux fréquentes perturbations enregis-

trées, notamment durant la période estivale.

Vingt deux communes de la wilaya de Médéa sont raccordées, à ce jour, au système de transfert du barrage de Koudiate Acerdoune, avec un apport de 74 000 m³/jour. Ce volume d'eau est appelé à augmenter dans les prochains mois, à la faveur des projets d'adduction programmés au profit de douze autres communes, situées dans la partie nord-est et Est de la wilaya, rappellent ces mêmes services. Younés C.

Oran

Ensemencement de 810 000 alevins à la ferme aquacole d'Aïn El Turck



■ Chaque cage a reçu une moyenne de 270 000 unités sachant que chaque alevin pèse 5 grammes et se développe en 14 mois pour atteindre le poids commercial destiné à la consommation.

Par Salem K.

Quelque 810 000 alevins de daurade ont été ensemencés à la ferme aquacole de Cap Falcon, dans la commune

d'Aïn El Turck (Oran), a-t-on appris de la direction de wilaya de la pêche et ressources halieutiques.

L'opération a été menée jeudi au niveau de trois cages flottantes de cette ferme relevant du secteur privé. Chaque cage a reçu une moyenne de 270 000 unités sachant que chaque alevin pèse 5 grammes et se développe en 14 mois pour atteindre le poids commercial destiné à la consommation.

La même ferme a connu, en mai dernier, l'ensemencement de 810 000 alevins de daurade et de loup de mer au niveau de trois autres cages flottantes, rappelle-t-on. La ferme a réalisé l'année dernière une production de plus de 1 000 tonnes de poissons notamment la daurade, le loup de mer et les moules.

S. K./APS

Ouargla

Aquaculture et métrologie, nouvelles spécialités à la rentrée universitaire

Deux nouvelles spécialités pédagogiques seront ouvertes à la prochaine rentrée universitaire à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès du rectorat de cette institution de l'enseignement supérieur. «La nomenclature pédagogique sera ainsi renforcée par des spécialités en aquaculture et en métrologie au niveau de l'Institut de tech-

nologies au pôle universitaire 2, à la satisfaction des bacheliers répondant aux conditions requises, notamment l'obtention d'une moyenne de 12/20 et plus au baccalauréat dans les filières de mathématiques, techniques-mathématiques et sciences expérimentales», a précisé le vice-recteur, Abdelfattah Abimiloud. Les postulants devront suivre un cursus d'enseignement théo-

rique et pratique de trois années, avec un encadrement spécialisé devant leur permettre d'acquérir les capacités et compétences nécessaires pour s'insérer aisément dans la vie professionnelle, a-t-il souligné. L'ouverture de ces nouvelles spécialités vient répondre aux exigences du marché de l'emploi, notamment avec le développement ces dernières années des activités aquacoles

dans la région et contribuer à la promotion de la rentabilité des entreprises économiques, a ajouté le même responsable. L'université d'Ouargla compte 10 facultés assurant l'enseignement de 139 spécialités, dont 70 en Licence et 69 en Master, en plus de deux spécialités à caractère national, à savoir l'ingénierie en hydrocarbures et en agriculture.

S. K.

Constantine

Une production céréalière de deux millions de quintaux

La campagne moissons-battages de la saison agricole 2018-2019 a atteint, dans la wilaya de Constantine, un taux d'avancement «appréciable» estimé à 70 %, avec la réalisation d'une production de 2 millions de quintaux de céréales à travers l'ensemble des communes, a-t-on appris samedi auprès d'un cadre de la Direction des services agricoles (DSA).

«La récolte céréalière recensée jusqu'à présent touchant une surface de plus de 60 000 hectares parmi la superficie globale réservée à cette production de 90 655 hectares, a dépassé les

prévisions établies par les services locaux de ce secteur de 2 millions de quintaux», a précisé à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique Djamel Benseradj.

La production recensée dans le cadre de cette campagne, lancée depuis mi-juin dernier, est constituée de 1,2 million de quintaux de blé dur, de 474 000 quintaux de blé tendre, de 242 000 quintaux d'orge et de 22 000 quintaux d'avoine, a détaillé le même responsable.

De cette production, il a été engrangé 1,3 million de quintaux

de différents types de céréales dans les quinze points de stockage de la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS), d'une capacité globale de 2 millions de quintaux, a-t-il ajouté, soulignant que le rendement moyen a atteint 32 quintaux par hectare.

Cette campagne, a fait remarquer la même source, a concerné une superficie globale de 90.655 hectares, dont près de 60 % de cette surface a été consacrée à la production de blé dur, notamment, dans les communes de la zone sud-est de la wilaya, les localités d'Ain Abid, d'Ibn

Badis et d'El Khroub, notamment.

La même source a assuré que tous les moyens matériels nécessaires dont plus de 410 moissonneuses-batteuses ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette campagne en voie d'achèvement dans de «bonnes conditions».

La wilaya de Constantine a réalisé, durant la saison agricole écoulée (2017-2018) une production qui a dépassé 3 millions quintaux de céréales toutes variétés confondues, ont rappelé des responsables de la DSA.

Hatem N.

ODD

Le Vietnam 2^e de l'ASEAN dans l'indice de développement durable

Le Vietnam s'est classé à la 2^e position parmi les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans l'indice de développement durable 2019.

L'indice, réalisé conjointement par Bertelsmann Stiftung et le Réseau de solutions pour le développement durable, couvre les 193 Etats membres des Nations Unies et présente un indice actualisé et des tableaux de bord avec une évaluation des pays en termes de réalisation des ODD.

Le Vietnam a gagné 3 places passant à la 54^e et position au niveau mondial avec une note globale de 71,1 comparée à la note moyenne du bloc régional de l'ASEAN qui est de 65,7.

En ce qui concerne la performance par indicateur, le ratio de la pauvreté à 1,90 USD / jour est de 0,7% de la population, tandis que le ratio de la pauvreté à 3,20 USD / jour représente 4,3% de la population.

Dans le domaine de l'éducation, le taux net de scolarisation primaire est de 98%, tandis que le taux d'achèvement du secondaire a atteint 87,6%, souligne le rapport, ajoutant que le taux d'alphabétisation chez les 15-24 ans pour les deux sexes représente 97,1%.

Pour ce qui est de l'énergie, le rapport indique que tous les habitants du pays ont accès à l'électricité, relevant que 78,4% de la population peut accéder à des sources d'eau.

Par ailleurs, le rapport a pointé que l'engagement politique de haut niveau en faveur des ODD est en deçà des promesses, précisant qu'une analyse approfondie a montré que plusieurs pays n'ont pas pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, sur les 43 pays interrogés sur les efforts de mise en œuvre des objectifs de développement durable, y compris les pays du G20 et les pays de plus de 100 millions d'habitants, 33 ont approuvé les objectifs de développement durable dans des déclarations officielles, note la même source, estimant que cet écart entre la rhétorique et l'action doit être comblé.

R. E.

Chine

Le commerce extérieur de produits agricoles en hausse de 10,6%

LE COMMERCE extérieur de produits agricoles de la Chine a enregistré une croissance rapide au cours des cinq premiers mois, avec une hausse des importations en provenance de divers pays, selon des données officielles.

De janvier à mai, le commerce extérieur de produits agricoles s'est élevé à 623,96 milliards de yuans (90,9 milliards de dollars), en hausse de 10,6% en base annuelle, d'après le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales.

Les importations ont augmenté de 14,1% pour atteindre 416,37 milliards de yuans, et celles en provenance du Brésil, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de l'Union européenne (UE) et de l'Australie ont connu une expansion rapide.

Les exportations de produits agricoles ont progressé de 4,1% à 207,59 milliards de yuans, avec une hausse des exportations de thé chinois à la fois en matière de volume et de valeur, a précisé le ministère. Les exportations vers l'UE et l'ASEAN ont maintenu leur élan de croissance, enregistrant respectivement une hausse de 11,3 % et de 4,5 % au cours des cinq premiers mois.

K. B.

Eté/Villes

La fanfare de la Protection civile égaye les Annabis

■ La fanfare a sillonné la célèbre place publique de la Coquette qu'est le cours de la Révolution, produisant une exhibition hautement festive marquée par des chants patriotiques rythmés par les puissants et harmonieux sons de tambours et saxos.

Par Mahi Y.

La fanfare de la Protection civile a égayé samedi soir la population annabie descendue dans les rues fêter la consécration de l'équipe nationale de football championne d'Afrique.

La fanfare a sillonné la célèbre place publique de la Coquette qu'est le cours de la Révolution produisant une exhibition hautement festive marquée par des chants patriotiques rythmés par les puissants et harmonieux sons de tambours et saxos. La coïncidence de cette manifestation qui se tient au théâtre régional Azzedine-Medjoubi avec la finale de la Coupe d'Afrique décroché par la sélection nationale a spontanément prolongé la joie

collective des annabis à l'instar des autres algériens de la victoire du titre continental.

Les 80 instrumentalistes composant cette fanfare ont excellé dans les morceaux exécutés au plus grand plaisir du public qui les a chaleureusement salués. La manifestation s'est poursuivie au théâtre régional par la présentation de la pièce «Azikat El Atfal» (les ruelles des enfants) de la troupe Mouthaeth El-Hayat de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beida (Alger).

Mis en scène par Mohamed Belkisria, le spectacle d'une heure a retracé les différentes phases de l'histoire du combat du peuple algérien pour l'indépendance au travers de l'histoire d'une famille ordinaire dont tous



les enfants aux centres d'intérêt très différentes rejoignent le combat de la liberté un à un sans que nul ne tient l'autre au courant de son engagement.

Selon les cadres du théâtre régional d'Annaba, la manifestation initiée par le concours de la direction de la culture est en soi un hommage à ce corps consti-

tué dont les membres affrontent les multiples dangers pour préserver la sécurité des autres membres de la communauté nationale.

M. Y./APS

Tradition

Ouverture mercredi prochain de la manifestation «Jijel accueille l'Algérie»

Un total de 12 wilayas du pays vont participer à la manifestation culturelle «Jijel accueille l'Algérie» qui sera ouverte mercredi prochain a

indiqué samedi à Jijel le directeur général de l'association instigatrice de l'événement, «Djawharet El Sahel» (la perle du Sahel).

Selon Hacene Boutaleb, le but de cette manifestation qui se tiendra à la plage Koutama et devra se poursuivre jusqu'au 8 août prochain est de mettre en avant le legs culturel et les traditions de mariage de plusieurs régions du pays.

Organisée en coordination avec les offices locaux du tourisme et des établissements de jeunes ainsi que la direction de la jeunesse et des sports, cette manifestation est organisée à l'endroit des estivants qui pourront déguster des plats traditionnels et profiter des spectacles présentés à cette occasion.

Mettant en avant toute l'histoire de l'antique Cirta, le spectacle «L'épopée de Constantine» de l'association «les ponts de Constantine» ouvrira les festivités ce mercredi et sera suivi par d'autres représentations d'associations venues des wilayas d'El Bayadh, Saïda, Mila, Alger et autres Aïn Defla, a conclu la même source.

M. O.

Khenchela

Plus de 7 530 micro-entreprises créées depuis la mise en place de l'Ansej

Un total de 7 532 micro-entreprises a été créé et financé par l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la wilaya de Khenchela depuis sa mise en place en 1998, a-t-on appris samedi auprès du directeur local de cet organisme, Abdesselam Zeroual.

L'antenne locale de l'Ansej de Khenchela a contribué à l'accompagnement des jeunes de diverses communes de la wilaya depuis plus de 21 ans, à travers la création de 7 532 micro-entreprises ayant permis de générer des postes d'emploi et de dynamiser l'économie locale en particulier, a précisé à l'APS le même responsable.

Ces entreprises, a-t-il affirmé, ont permis durant la période entre l'année 1998 et mi juillet en cours, l'ouverture de pas moins de 9 658 postes de travail permanents en faveur

des jeunes en plus d'autres postes saisonniers qui ont contribué à la réalisation des objectifs tracés visant le soutien de ces projets. Le plus grand nombre des projets parmi le chiffre global, soit 2 689 opérations soit un taux de 35,6 %, a été créé par des jeunes relevant au chef-lieu de wilaya, suivi des jeunes de la commune de Kais avec 839 projets (11,1 %), tandis que ceux de la localité d'El Ouedja, située à 86 km au chef-lieu de wilaya ont bénéficié de 16 opérations soit une moyenne de 0,2 % de l'ensemble de ces projets, financés au cours des 11 dernières années, a détaillé la même source. S'agissant de la nature des projets financés par l'annexe locale de cette agence, le même responsable a ajouté qu'au moins 1 082 micro-entreprises ont été financées dans le domaine de transport des marchan-

dises, 1 004 projets lancés dans l'élevage bovin ainsi que 481 autres projets de location des équipements agricoles. Durant le premier semestre de l'année en cours, 130 dossiers ont été déposés par des jeunes désireux de créer des micro-entreprises dans le cadre de ce même dispositif dont 106 ont été validés et 31 ont été financés pour permettre de générer 60 postes de travail, a fait savoir le même directeur.

Le même responsable a relevé que de nombreuses administrations et institutions publiques n'appliquent pas, sur le terrain, les dispositions de l'article 87 de code des marchés publics qui stipule d'accorder 20% de la commande publique locale aux PME, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi.

Dila T.

Wilaya d'Alger

Nettoisement des cités des communes d'El Harrach

Une large campagne de nettoyage a été organisée samedi au niveau des rues et cités des communes de la circonscription administrative d'El Harrach (Alger), et ce, dans le cadre de la campagne nationale du nettoyage lancée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans 48 wilayas, en vue de fournir un environnement serein et propre aux citoyens, notamment durant la saison estivale.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de l'établissement de nettoyage «Netcom», Nassima Yakoubi a précisé que l'opération de nettoyage, supervisée par le wali délégué de la circonscription

administrative d'El Harrach, s'inscrivait dans le cadre de la campagne d'envergure nationale de nettoyage de l'environnement, lancée récemment par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, touchant les rues des grandes cités, les places publiques et les espaces verts au niveau de plusieurs cités des communes d'El Harrach, Bourouba, Bachdjerah et Oued Smar.

Selon la même responsable, l'opération a permis le nettoyage des cités de «Quartier des Palmiers» dans la commune de Bachdjerah, «la Vallée» de Bourouba, et «cité Kourifa» dans la commune d'El Harrach ainsi que les entrées de la commune

de Oued Smar, et la collecte des déchets ménagers, des bouteilles en plastiques, des papiers, du pain et de différentes ordures qui ternissent l'image des cités, des plages et des forêts.

Elle a fait savoir en outre qu'une campagne de nettoyage volontaire avait été organisée en coordination avec les établissements publics de wilayas, à l'instar de l'établissement «Asrout», de l'établissement de développement des espaces verts «Edeval» et la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger, outre la participation de nombreux citoyens et des associations activant dans le domaine de l'environnement, ajoutant que «toutes les ressources matérielles et humaines ont été mobi-

lisées en ce sens».

Cette opération a permis aux 30 agents relevant de «Netcom» de collecter plus de 80 tonnes de déchets ménagers et inertes, a-t-elle ajouté.

Dans le cadre des efforts déployés par la wilaya pour éradiquer les points-noirs et les décharges anarchiques, 4 camions de 40 tonnes, 4 camions balayeurs et auto-laveurs ont contribué à cette opération qui se poursuivra tout le long de la saison estivale à travers 26 communes sur les 57 communes d'Alger (les 31 autres étant situées dans le territoire de compétences d'Extranet).

La propreté est «la mission et la responsabilité de tous et tout le monde doit respecter l'environ-

nement en faisant preuve de citoyenneté», a soutenu la même responsable, rappelant que «le non-respect des règles d'hygiène favoriserait le terrain pour les épidémies mettant en péril la santé des citoyens».

Outre les recommandations portant sur l'importance du tri sélectif, le respect des horaires de jet d'ordures et la lutte contre le gaspillage de pain, données dans le cadre d'une campagne de sensibilisation organisée en parallèle avec cette campagne de nettoyage, des dépliants et des sacs en plastique ont été également distribués aux citoyens en vue de contribuer massivement à cette action de bénévolat.

Mahi Y.

Libye

Le GNA met en garde contre une nouvelle «escalade militaire» visant Tripoli

■ Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a fait part, samedi, de son «inquiétude» quant à une nouvelle «escalade militaire» contre Tripoli, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Par Siham N.

«**L**e GNA exprime son inquiétude à propos d'informations, confirmées par des rapports onusiens et des médias, sur la préparation d'une nouvelle escalade militaire. Cette nouvelle vague visera par des frappes aériennes des infrastructures civiles vitales, dont l'aéroport international de Mitiga, le seul opérationnel dans la capitale», a-t-il écrit.

Pour sa part, la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) a indiqué qu'«elle faisait tout ce qui est en son pouvoir auprès de tous les acteurs locaux et étrangers pour éviter toute escalade militaire et protéger les civils», note-t-elle dans son compte Twitter.

La Manul a exhorté «toutes les parties à respecter les dispositions du droit international humanitaire qui interdit de cibler les civils et les structures médicales».

Depuis quelques jours, des

vidéos, non authentifiées, font le tour des réseaux sociaux, montrant des colonnes de véhicules militaires des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar qui poussent vers le sud de la capitale où elles sont bloquées depuis plus de trois mois.

Les combats aux abords de la capitale ont fait 1 093 morts et 5 752 blessés ainsi que plus de 100 000 déplacés depuis 4 avril, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé.

S. N./APS



Tunisie/Elections

Essebsi n'a pas paraphé les amendements à la loi électorale

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, n'a pas paraphé les amendements modifiant et complétant la loi organique relative aux élections et référendums, votée par l'Assemblée des représentants du peuple le 18 juin dernier, a fait savoir son conseiller politique Nouredine Ben Ticha, samedi.

«Le président n'a pas paraphé ladite loi parce qu'il refuse la logique de l'exclusion et les amendements taillés sur mesure pour certaines parties», a précisé Ben Ticha dans une déclaration à l'agence TAP. Les amendements en question allaient instaurer de nouveaux critères de la sélection des candidats à la présidentielle. Le conseiller politique a souligné à cet égard que le président est le garant de la Constitution de janvier 2014 et de l'organisation d'élections libres et transpa-

rentes. Ben Ticha a indiqué également que le président Essebsi est en bonne santé, comme en témoigne la déclaration adressée au peuple tunisien le 5 juillet à la suite de la signature du décret portant convocation du corps électoral.

Incendie dans l'entreprise de vêtements d'occasion «Soritex» à Mornaguia

Un incendie s'est déclaré samedi soir dans un entrepôt de la société de textile et d'habillement (Soritex), située à Mornaguia dans le gouvernorat de Manouba, a rapporté l'agence TAP, citant le délégué de la région. Le responsable régional a ajouté que l'incendie s'est déclaré dans un entrepôt d'une

superficie de 5 000 mètres carrés qui contenait des quantités de vêtements usagés (friperie) préparés pour la vente, sans préciser les causes et les circonstances de l'incendie.

Il a indiqué que les agents de la Protection civile de la Manouba se sont dépêchés sur les lieux et ont entamé l'opération de lutte contre l'incendie en tentant de circonscrire le périmètre des feux pour les empêcher de toucher les autres locaux de l'usine.

Celle-ci avait subi trois incendies similaires en mars 2011, juin 2015, puis en février 2016. Les opérations de lutte contre l'incendie s'étaient poursuivies plusieurs jours, provoquant la suffocation de la zone résidentielle, à cause de la consommation de grandes quantités de vêtements d'occasion.

Maya H.

Maroc

38% des salariés touchent moins que le SMIG

Selon des statistiques de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), 38% des salaires du secteur privé pour l'année 2018 étaient inférieurs au SMIG et 14% sont au-dessus de 6 000 DH. Selon des statistiques dévoilées par la CNSS et relayées par le site électronique Hesperess, 38% des salaires du secteur privé pour l'année 2018 sont inférieurs au SMIG et 14% sont au-dessus de 6 000 DH. 45% des salaires des employées femmes qui ont été déclarés à la CNSS sont par ailleurs inférieurs au SMIG contre 35% pour les salariés hommes. La moyenne des salaires déclarés à la CNSS pour l'année 2018 a toutefois augmenté, passant de 5 104 pour l'année 2017 à 5 188 pour 2018, ce qui représente une augmentation de 1,7%. Le nombre des salaires dépassant les 10 000 DH est quant à lui de 242 000 (dont 73 000 appartenant à des femmes et 169 000 appartenant à des hommes). Les femmes représentent 32% des salariés.

Quant au classement des secteurs dans la distribution des salaires, le secteur des services est en première position (21%), suivi par l'industrie (18%), le commerce (15%) et le secteur de la construction (14%). Pour ce qui est des régions, les statistiques de la CNSS classent la région de Casablanca en pre-

mier rang des régions où il y a le plus de salariés (39%), suivie par Tanger, Agadir, et Rabat (11% chacune). Il est à noter que le SMIG est actuellement de 2 568 DH et pourrait s'élever à 2 689 DH après l'augmentation des salaires promise par le gouvernement.

Torture, surcharge de travail, salaires dérisoires... le calvaire des domestiques asiatiques au Maroc

Selon les chiffres de l'Organisation démocratique du travail (ODT), presque 10 000 jeunes femmes asiatiques ont quitté leur pays natal pour le

Maroc dans l'espoir d'y travailler en tant que domestiques. Un choix qui réserve un triste destin pour la majorité d'entre elles. Un reportage réalisé par «Akhbar Alyaoum», dans leur numéro du 16 janvier, raconte l'histoire de deux jeunes Philippines victimes d'exploitation et de maltraitance de la part de leurs employeurs marocains. Pénibilité des tâches confiées, absence de couverture sociale, violence verbale ou physique ont été vécues par ces deux jeunes femmes et par de nombreuses domestiques asiatiques venues au Maroc.

«J'ai été torturée pendant 2 ans. Je travaillais plus de 16 heures par jour et n'avais pas droit aux week-ends et aux vacances annuelles. Mon employeuse me

traitait très mal et me battait», a déclaré Maria, une des deux Philippines interrogées par nos confrères d'«Akhbar Alyaoum». Maria est arrivée au Maroc par l'intermédiaire d'une agence à laquelle elle a versé 3 000 dollars (27 670,69 DH) pour obtenir un contrat de travail au Maroc. Ce dernier stipulait qu'elle travaillerait comme nourrice, sauf qu'à sa grande surprise elle s'est retrouvée à cuisiner et effectuer d'autres tâches ménagères pour la moitié du salaire initialement stipulé dans le contrat. Une situation qu'a justifiée son employeuse par sa prise en charge de la jeune femme (notamment l'achat de ses vêtements et de son loyer).

Maria a fini par s'enfuir, mais sa situation reste délicate

puisque ses employeurs ont gardé son passeport. Une histoire qui ressemble à la plupart des versions racontées par d'autres jeunes femmes asiatiques, d'après le quotidien.

D'après la même source, un rapport de l'Organisation démocratique du travail (ODT) dévoile que l'emploi des domestiques asiatiques est devenu tendance et très prisé chez les familles marocaines très aisées, qui optent pour ces dernières pour familiariser leurs enfants avec la langue anglaise. Certaines de ces familles les traitent cependant très mal, profitant de l'absence d'une entité les protégeant au Maroc. Leur salaire ne dépasse pas, par ailleurs, en moyenne les 3 000 DH.

Abir El Adnani

Bab Sebta

Avortement d'une tentative de trafic de 345 kg de chira, deux Espagnols arrêtés

Les éléments de la brigade conjointe de la police et de la douane ont avorté, vendredi, une tentative de trafic de 345 kg de chira et interpellé deux citoyens espagnols pour leur implication présumée dans cette affaire.

Une source de la douane a indiqué à la MAP que dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, des éléments de l'administration des douanes et impôts indirects et de la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN), opérant au niveau du point de passage de Bab Sebta, ont mis en échec une tentative de trafic de 345 kg de chira soigneusement dissimulés à bord d'un véhicule (genre caravane).

Un contrôle minutieux a permis la saisie de la quantité de chira qui était dissimulée sous forme de plaquettes dans le plafond du véhicule immatriculé en Espagne, a ajouté la même source. Et de poursuivre que l'enquête préliminaire avec le conducteur de la cara-

vane et son compagnon, les deux de nationalité espagnole, a révélé qu'ils ont gagné le territoire marocain il y a une vingtaine de jours, précisant que l'un des mis en cause est une personne à besoins spécifiques.

Les deux individus en question ont été mis à la disposition de la police judiciaire pour complément d'enquête sous la supervision du parquet compétent, a-t-on encore précisé.

H24Info.



Pétrolier britannique

L'enquête dépendra «de l'équipage», prévient l'Iran

■ L'enquête devant sceller le sort du pétrolier britannique arraisonné vendredi par l'Iran dépendra «de la coopération de l'équipage, a prévenu Téhéran hier après avoir ignoré les appels internationaux à libérer rapidement ce navire.

Par Rosa C.

Soupponné de «non-respect du code maritime international», le «Stena Impero» est gardé au port de Bandar Abbas (sud). Ses 23 membres d'équipage (18 Indiens, trois Russes, un Philippin et un Letton) «sont en bonne santé», a déclaré Allah-Morad Afifpour, directeur général de l'Autorité portuaire et maritime de la province de Hormozgan. «L'enquête [...] dépend de la coopération des membres d'équipages du vaisseau et aussi de notre accès aux preuves nécessaires pour examiner l'affaire», a-t-il ajouté dans un entretien accordé à Press TV, la chaîne d'information en anglais de la télévision d'Etat iranienne. Propriété d'un armateur suédois, le pétrolier battant pavillon britannique, a été arraisonné ven-

dredi dans le détroit d'Ormuz par les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique. M. Afifpour, avait précédemment indiqué que le «Stena Impero» était «entré en collision avec un bateau de pêche» qui avait «contacté le pétrolier mais n'[avait] pas reçu de réponse». Les autorités iraniennes ont ouvert une enquête sur les «causes» de l'accident conformément «au droit international», selon lui. Samedi, le Royaume-Uni a exhorté l'Iran à apaiser les tensions dans le Golfe en libérant le «Stena Impero». Londres juge «inacceptable» son arraisonnement qui suscite la crainte d'une nouvelle escalade. Candidat à la succession de Theresa May au poste de Premier ministre, le chef de la diplomatie britannique Jeremy Hunt a annoncé que l'exécutif informerait aujourd'hui le Parlement des «mesures supplémentaires» que le Royaume-Uni compte prendre, mais que la «priorité» restait de «trouver un moyen de désamorcer la situation». «Nous avons aussi besoin de voir un processus» d'apaisement côté iranien, a-t-il insisté. «Nous avons besoin que ce navire soit libéré». Sur Twitter, l'ambassadeur d'Iran à Londres, Hamid Baedinejad a exhorté le gouvernement britannique «à maîtriser [les] forces politiques intérieures qui veulent une escalade des tensions existantes entre l'Iran et le Royaume-Uni bien au-delà de la question des navires». L'Iran, a-t-il ajouté «est prêt pour différents scénarios». La saisie du Stena Impero est survenue quelques heures après la décision de la Cour suprême de Gibraltar (extrême sud de l'Espagne) de prolonger de 30 jours la détention d'un pétrolier iranien, le Grace 1. Ce dernier, soupçonné de vouloir livrer du brut à la Syrie en violation des



sanctions européennes, avait été arraisonné le 4 juillet par les autorités de ce territoire britannique. L'Iran a nié cette accusation et dit qu'il riposterait à cet acte de «piraterie». Pour M. Hunt, la saisie du «Stena Impero» est une mesure de représailles à l'arraisonnement du «Grace 1». Mais, les deux cas sont très différents, juge-t-il. «Le Grace 1» a été (saisi) légalement dans les eaux de Gibraltar (...) en violation des sanctions de l'UE. (...) Le Stena Impero a été saisi dans les eaux omanaises en violation flagrante du droit international». «Notre action dans le golfe Persique consiste à faire respecter le droit maritime international», a affirmé sur Twitter le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, pour défendre l'arraisonnement du tanker britannique. L'Allemagne, la France, l'UE, l'Otan et Oman, qui partagent le contrôle du détroit d'Ormuz avec l'Iran, ont sommé Téhéran de relâcher le Stena Impero. La région du Golfe et du détroit d'Ormuz, par où transite un tiers du pétrole acheminé par voie maritime sur la planète, se trouve au cœur des tensions, sur fond de bras de fer entre l'Iran et les Etats-Unis. La fin de semaine a été marquée par une polé-

mique à propos d'un drone «iranien» que les Américains disent avoir abattu dans le détroit. L'Iran a affirmé n'avoir perdu aucun drone. Les tensions entre Téhéran et Washington se sont envenimées depuis le retrait unilatéral américain en mai 2018 de l'accord international limitant le programme nucléaire iranien conclu en 2015. Elles ont été exacerbées par des sabotages ou des attaques qui ont visé depuis mai six navires dans la région du Golfe et ont été imputés par les Etats-Unis à l'Iran qui a démenti, mais également par la destruction le 20 juin par l'Iran d'un drone américain. Téhéran a par ailleurs annoncé hier qu'un pétrolier iranien contraint de relâcher dans le port saoudien de Jeddah après avoir eu un problème technique fin avril avait été «libéré» la veille. Le «Happiness One» «a été libéré à la suite de négociations et fait désormais route vers les eaux du golfe Persique», a déclaré Mohammad Eslami, le ministre des Transports iranien, cité par l'agence de presse officielle Irna. L'Iran, chiite, et l'Arabie saoudite, sunnite, sont les deux grandes puissances rivales du Moyen-Orient.

R. C.



Commentaire

Orgueil

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations entre Téhéran et Washington en ce moment ne rappellent que trop la période où les présidents George W. Bush et Mahmoud Ahmadinejad s'écharpaient presque tous les jours en se menaçant constamment d'annihilation. Certes, nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui, Hassan Rohani et Donald Trump n'ayant pas encore franchi cette ligne-là, mais les invectives et menaces entre les deux pays sont devenues quasi-quotidiennes. Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a ainsi dénoncé cette semaine l'«aventurisme unilatéral» et le «terrorisme économique» des Etats-Unis, lors d'une réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés à Caracas, sans évoquer la saisie par son pays d'un pétrolier battant pavillon britannique. «Le gouvernement américain, pour atteindre ses objectifs illégitimes, a recours à une forme de pression que nous appelons terrorisme économique», a déclaré Mohammad Javad Zarif à la presse, selon la traduction simultanée officielle, en marge de la réunion. Selon lui, Cuba, la Syrie, le Venezuela et l'Iran «souffrent» de ce «terrorisme économique» mis notamment en place au moyen de sanctions. Washington a ainsi rétabli ses sanctions à l'encontre de Téhéran après son retrait unilatéral de l'accord nucléaire en 2018. Lors de son discours aux pays membres du Mouvement des non-alignés, Mohammad Javad Zarif a également épinglé l'«aventurisme unilatéral extrême» de l'administration Trump qui «sape l'État de droit au plan international». «Mon pays (...) est à l'avant-poste de la résistance aux nouvelles tendances unilatérales des Etats-Unis», a-t-il ajouté dans son discours, lors de cette réunion ministérielle du Mouvement qui compte 120 pays membres. Au cours de ces deux interventions, Mohammad Javad Zarif n'a pas évoqué le pétrolier battant pavillon britannique arraisonné par l'Iran dans le détroit d'Ormuz, une opération jugée «inacceptable» par Londres et qui suscite la crainte d'une nouvelle escalade. Sur Twitter, Mohammad Javad Zarif avait assuré plus tôt dans la journée que cette «action dans le Golfe persique consiste à faire respecter le droit maritime international» tout en appelant le Royaume-Uni à «cesser d'être un auxiliaire du terrorisme économique des Etats-Unis». Au cours de la réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés, plusieurs pays, dont Cuba, le Nicaragua et l'Iran, ont exprimé leur soutien au président vénézuélien Nicolas Maduro, englué dans une crise politique depuis que l'opposant et président du Parlement Juan Guaido s'est auto-proclamé président par intérim en janvier, avec le soutien de Washington. «L'ingérence grossière des Etats-Unis dans les affaires internes du Venezuela (...) est un nouvel exemple» de leur «manque de respect évident du droit international», a déclaré Mohammad Javad Zarif. Toutefois, un espoir d'amélioration des relations entre Téhéran subsiste, quoique faible, alors que Donald Trump assure vouloir arriver à un nouvel accord sur le nucléaire avec des clauses modifiées. Un accord moins souple vis-à-vis de l'Iran qui selon Trump avait réussi à duper son prédécesseur Barack Obama. Reste à savoir si les Iraniens, dont l'orgueil est connu, accepteront de se soumettre à de nouvelles conditions plus drastiques, en échange d'une paix nouvelle avec les Etats-Unis, ou si la situation est vouée à se dégrader encore au cours des mois à venir.

F. M.

Hong Kong

Nouvelle manifestation massive anti-gouvernementale

La foule a de nouveau envahi les rues de Hong Kong hier en signe de protestation contre le gouvernement pro-Pékin du territoire semi-autonome, pour le septième week-end d'affiliée de manifestations. Hong Kong, plongée dans une crise politique majeure, est le théâtre depuis le 9 juin de gigantesques manifestations marquées de façon sporadique par des affrontements violents entre des contestataires radicaux et la police. Le mouvement est parti du rejet d'un projet de loi désormais suspendu visant à autoriser les extraditions vers la Chine. La contestation s'est élargie à des exigences plus vastes concernant la préservation des acquis démocratiques et des libertés – en particulier d'expression et l'indépendance de la justice – dont cette ancienne colonie britannique revenue

remplies d'eau. Le mouvement de contestation est notamment nourri par les disparitions de libraires dissidents, réapparues ensuite en détention sur le continent, la disqualification d'opposants et l'incarcération de leaders du mouvement pro-démocratie. Les protestataires exigent la démission de la cheffe de l'exécutif local Carrie Lam, que Pékin soutient de tout son poids, le retrait pur et simple du texte sur les extraditions, une enquête indépendante sur les violences policières supposées et l'amnistie des personnes arrêtées. Ils appellent aussi à nouveau à l'élection au suffrage universel du chef de gouvernement. Samedi, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées à Hong Kong pour exprimer leur soutien à la police et au gouvernement pro-Pékin.

Hommage à Maâlem Benaïssa Bahaz

Des artistes algériens et sénégalais au rendez-vous

■ Des musiciens algériens et sénégalais ont animé samedi soir une soirée musicale à Dar Abdellatif, en hommage au maître de la musique diwan Mâalem Benaïssa. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, cette soirée a vu la participation du côté algérien du groupe Ifriky Spirit, les maâlems Fayçal et Aïssa Soudani ainsi que le chanteur reggae Sadek Bouzinou du groupe «Democratoz». Du côté sénégalais, ce sont les musiciens Dia Youssou et Abdoulaye Anne qui ont pris part à cette soirée ainsi qu'à une résidence de création artistique.



Par Abla Selles

Un concert de musique diwan et de musique sahélienne a été animé samedi soir à Alger par des musiciens algériens et sénégalais, en hommage au maître de la musique diwan, Maâlem Benaïssa Bahaz, en commémoration de la dixième année de sa disparition.

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), ce concert, tenu à la villa Dar Abdellatif, a réuni le groupe Ifriky Spirit, les maâlems Fayçal et Aïssa Soudani ainsi que le chanteur reggae Sadek Bouzinou du groupe «Democratoz» en résidence de création avec les musiciens sénégalais Dia Youssou et Abdoulaye Anne.

Reprenant les bradjs les plus connus du diwan, Fayçal et

Aïssa Soudani ont assuré la partie la plus traditionnelle de ce concert avec la puissance de chant connue du groupe Wled Haoussa.

Seul élève du maâlem Benaïssa Bahaz, Chakib Bouzidi a également rendu hommage à son mentor avec une partie du répertoire de sa formation «Ifriky Spirit». Connue pour sa recherche et son brassage musical, le groupe a préféré proposer une formation purement traditionnelle avec des instruments comme la kora et le gombri.

Dans un registre sahélien fusion reggae, le chanteur et musicien Sadek Bouzinou a lui aussi participé à cet hommage avec les musiciens sénégalais Dia Youssou aux percussions et Abdoulaye Anne à la kora, en plus de Chakib Bouzidi au balafon.

Ces musiciens sont actuelle-

ment en résidence de création à la villa Abdellatif à Alger, à la faveur de la première édition de la rencontre d'arts et nouvelles technologies «Maeren».

Né en 1965 à Alger, Benaïssa Bahaz était connu pour être un grand maître du diwan et un musicien accompli. Il a brillé par sa maîtrise et sa recherche de nouvelles sonorités au gombri. Il a fondé le groupe «Diwan Dzair» et signé son seul album «Daoui» en 2007.

En plus d'avoir initié un grand nombre de jeunes musiciens au diwan et aidé à l'émergence d'une multitude de groupes, il a également été luthier, fabriquant essentiellement des gombri.

Il avait également pris part au documentaire «Tagnawitude» de Rahma Benhamou El Madani dont il a signé la bande originale, en plus d'avoir participé à plusieurs projets musicaux en Algérie comme à l'étranger.

Maâlem Benaïssa est décédé le 7 novembre 2008 et un hommage lui avait été rendu en décembre dernier à l'initiative d'un groupe de musiciens.

A. S.

Opéra d'Alger

Les danses traditionnelles à l'honneur

«Rythmes et couleurs», un spectacle chorégraphique alliant plusieurs danses et chants folkloriques d'Algérie, a été présenté samedi soir à l'Opéra d'Alger «Boualem-Bessaïh».

Produit par le Ballet de l'Opéra d'Alger (anciennement appelé Ballet national), le spectacle d'une durée de 75 mn a permis au public – peu nombreux – de (re) découvrir la richesse de la culture populaire algérienne, mise en valeur à travers sa variété chorégraphique et musicale ainsi que ses costumes traditionnels.

Composé de plusieurs tableaux chorégraphiques, «Rythmes et couleurs» met en valeur les danses les plus populaires en Algérie, exécutées sur des musiques entraînantes qui se distinguent les unes de autres par les instruments utilisés dans chaque région, davantage distinguée par ses traditions vestimentaires.

Accompagnés de musiciens qui ont joué sur des instruments traditionnels comme le bendir et ghaita (flûte traditionnelle), les chorégraphes du Ballet de l'Opéra d'Alger ont offert au public une palette de danses aux

sonorités variées. Féminines ou masculines, des danses allaouie, zorna, algéroise, kabyle, chaouie, nallie ou targuie, ont été rythmées de chants folkloriques marquant généralement des circonstances spéciales, notamment les fêtes de mariage.

Encadrés par les chorégraphes Hamid Aggabi et Chakrouni Khadija, les membres du ballet, au nombre de 30, ont été applaudis par un public chaleureux et réactif qui a salué les performances des danseurs pour la plupart confirmés.

F. H.

«Théâtre à Biskra, voyage dans la mémoire»

L'évolution du théâtre de la ville en débat

Le mouvement théâtral dans les Ziban a accompagné depuis près d'un siècle toutes les causes sociales nationales et locales, a considéré, samedi à Biskra, le chercheur et journaliste, Faouzi Mesmoudi.

Dans une communication intitulée «Théâtre à Biskra, voyage dans la mémoire», donnée à la maison de la culture Ahmed- Rédha Houhou, le conférencier a considéré que le théâtre apparu dans les Ziban officiellement en 1926 a été un affluent du mouvement nationaliste qui a porté la cause nationale à l'instar des troupes «Djamaiyat El Moustakbal El-fani», «Djamaiyat El-Kawakab Ettamthili» et «les troupes de l'union théâtrale» dont les spectacles mettaient à nu la politique coloniale haineuse et favorisaient la prise de conscience face aux abus du colonialisme français.

Ces troupes faisaient de la résistance par l'art et leur action a permis l'émergence d'éminents dramaturges à l'instar de Mekki Chebah, Saâd-Eddine Khemar, Mohamed El-Hadi Senoussi et Larbi Ben M'hidi, a

estimé l'intervenant, soulignant que ce dernier s'est particulièrement distingué dans la pièce «Fi Sabi Ettaj» en 1944.

Après l'indépendance, le mouvement théâtral porté par plusieurs troupes dont «Adhawa», «Masrah El Jawal» et «Masrah El-Madina» a accompagné la marche de construction engagée dans le pays et a lutté contre les fléaux sociaux hérités de 132 années d'occupation française qui avaient plongé la société dans l'ignorance et l'illettrisme, a estimé Mesmoudi qui est égale-

ment directeur des moudjahidines dans la wilaya de Tébessa.

Le mouvement théâtral dans la région a connu des phases de faiblesse sans disparaître totalement et a besoin actuellement de renouveau, a considéré le conférencier dont la communication s'inscrit dans le cadre d'une journée d'information sur le théâtre local conjointement organisée par la maison de la culture, la section locale de l'Union nationale des écrivains algériens et le théâtre de Biskra.

M. K.

Décès

Le poète Roberto Fernandez Retamar n'est plus

Le poète et essayiste cubain Roberto Fernandez Retamar est décédé samedi à l'âge de 89 ans, a annoncé la Maison des Amériques, un organisme culturel basé à La Havane qu'il présidait depuis 1986, après en

avoir été le directeur. Partisan de la révolution cubaine de 1959 et proche de Fidel Castro, Roberto Fernandez Retamar occupa plusieurs fonctions politiques, notamment celle de membre du Conseil d'Etat (gouvernement) chargé de la culture.

«Cher Roberto, merci de nous avoir laissé ton travail, ta lucidité et ton engagement», a écrit le président cubain, Miguel Diaz-Canel, sur Twitter.

AGEND'ART

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août :

Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek - Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Théâtre de verdure Laâdi-Flici

Jeudi 25 juillet à 21h :

Smart Prod et probox Algérie présentent un concert du daft punk officiel tribute.

Esplanade de l'Hôtel Méridien d'Oran

Jeudi 1^{er} août à 21h :

Smart prod et probox Algérie présentent un concert du daft punk officiel tribute.

Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 5 août :

L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».



JM Oran-2021

Les dernières mesures du gouvernement ont redynamisé les préparatifs

■ L'intervention des pouvoirs publics à travers la tenue d'une réunion interministérielle, le 18 juin dernier, présidée par le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a permis de redynamiser les préparatifs du pays pour accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va abriter Oran en 2021, a indiqué, samedi à Oran, le président de la commission de coordination du Comité international de ces jeux (CIJM).

«**A** travers nos échanges avec les responsables de l'organisation des jeux, dont le wali d'Oran, nous avons été rassurés au plus haut point concernant les préparatifs de cet événement sportif important, notamment les mesures prises dernièrement par le gouvernement algérien qui ont permis de remédier à certaines insuffisances», a déclaré Bernard Amsalem lors d'une conférence de presse à Oran.

M. Amsalem fait partie d'une délégation du CIJM, présidée par le secrétaire général de cette instance, le Grec Akovos Filippousis, en visite, depuis jeudi, dans la capitale de l'Ouest et qui a pris fin samedi.

«Cette visite, la quatrième du genre depuis qu'Oran a été retenue pour l'organisation des JM, nous a permis de voir de près l'évolution des préparatifs par rapport à notre dernière visite en février dernier. Et là, je dois dire qu'il y a un énorme progrès enregistré dans ce registre», s'est encore félicité le responsable français. Le même orateur a révélé au passage que le gouvernement algérien a débloqué une enveloppe de 4,6 millions d'euros représentant le budget de fonctionnement du comité local d'organisation «devant permettre de régler beaucoup de problèmes signalés jusque-là», a-t-il souligné.

Il s'est dit, en outre, confiant quant à la réception des infrastructures sportives, aussi bien celles en construction, à savoir le complexe olympique et le village méditerranéen, qu'en réhabilitation au nombre de sept. «Des assurances nous ont été données quant à la réception de tous



ces sites sportifs au plus tard au début de l'année 2020, ce qui va permettre de passer à la phase des tests à travers l'organisation au niveau de ces sites de compétitions sportives avant une année des jeux», a ajouté le même responsable qui a inspecté la veille certains chantiers en

compagnie des autres membres de la délégation du CIJM.

M. Amsalem s'est également dit satisfait des atouts de la ville d'Oran en matière d'hôtellerie, de transport et autres volets liés à l'organisation des JM, mais n'a pas caché ses inquiétudes concernant ce qu'il a qualifié de

«lacunes constatées en matière de communication». «Des recommandations ont été faites pour la création, dans les meilleurs délais, d'un site internet, de guides ainsi que d'autres actions dans le cadre de la promotion des jeux, surtout qu'il ne reste que 23 mois de la tenue de

cette manifestation, ce qui veut dire tout simplement qu'on amorce déjà le dernier virage du rendez-vous méditerranéen», a-t-il relevé. Il a aussi mis en exergue la mobilisation des volontaires pour participer dans l'organisation de l'événement.

R. S.

24 disciplines retenues

Vingt quatre sports ont été finalement retenus dans le programme de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) à Oran, du 25 juin au 5 juillet 2021, a annoncé, samedi à Oran, le président de la commission de coordination du Comité international de ces jeux (CIJM).

Cette liste a été arrêtée après avoir éliminé quelques sports proposés par le comité d'organisation local lors de la précédente visite de la délégation de CIJM dans la capitale de l'Ouest, a indiqué le Français Bernard Amsalem lors d'une conférence de presse animée à Oran. M. Amsalem fait partie d'une délégation du CIJM, présidée par le secré-

taire général de cette instance, le Grec Akovos Filippousis en visite, depuis jeudi, dans la capitale de l'Ouest et qui a pris fin samedi.

«Certains sports relevant des jeux de plages, à l'image du beach-volley et de l'aviation, ont été supprimés du programme initial des jeux. En revanche, nous avons donné notre feu vert pour le déroulement au cours de cette manifestation d'autres sports proposés, comme le raffe, sport équestre, basket-ball (3x3), ainsi que certaines disciplines en athlétisme», a fait savoir le même responsable. En outre, la proposition faite par le comité d'organisation concernant la date à

retenir pour les JM d'Oran a été validée, a encore indiqué M. Amsalem, ajoutant que la 19^e édition aura lieu ainsi entre le 25 juin et 5 juillet 2021, ce qui permet à la cérémonie de clôture de coïncider avec les fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Voici par ailleurs la liste des sports inscrits pour JM-2021 : athlétisme, badminton, basket-ball (3x3), raffe avec les boules, boxe (hommes), cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, judo, karaté, lutte, natation, sport équestre, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, voile, volley-ball et waterpolo.

T. K.

Judo / Coupe d'Europe 2019 (Juniors)

L'Algérienne Maroua Mameri en argent

L'algérienne Maroua Mameri s'est contentée de la médaille d'argent à la Coupe d'Europe «juniors» qui se déroule actuellement en République tchèque, après sa défaite en finale des plus de 78 kilos contre la Croate Helena Vokovic, l'ayant emporté par ippou, après seulement deux minutes de combat. Reversée dans la poule «C», la jeune Algérienne a été exemptée du premier tour et a démarré directement au deuxième, contre l'Italienne Asya Tavano, qu'elle a facilement dominée, pour s'emparer de la tête du groupe et se qualifier par la même occasion en demi-finale, où elle a dominé la Russe Elis Startseva. Ce n'est qu'en finale que Mameri est pas-

sée légèrement à côté, mais ce petit faux pas a été lourd de conséquences, puisqu'il a suffi à lui coûter la médaille d'or.

L'Algérie a engagé un total de neuf judokas dans cette compétition qui se déroule les 20 et 21 juillet dans la capitale Tchèque (3 Garçons et six Filles).

Il s'agit de Mouad Bouabaoub (-90 kg), Islam Bouyemout (-100 kg) et Hicham Anouar Hached (+100 kg) chez les Garçons, ainsi que Khadidja Bekheïra (-57 kg), Louiza Ichalel (-78 kg), Karima Kechout (-70 kg), Sabrina Larbi (-63 kg), Maroua Mameri (+78 kg) et Lamia Saoud (-48 kg) chez les Filles. A l'instar de Mameri, certains représentants algériens sont déjà montés sur

le tatami, alors que d'autres ne concourront que dimanche, lors de la deuxième et dernière journée de compétition.

Chez les moins de 70 kilos, Karima Kechout a été exemptée du premier tour, mais elle a été éliminée dès son premier combat, après sa défaite contre l'Espagnole Begona Sotillo Gomez.

De son côté, Louiza Ichalel a commencé par remporter son premier combat chez les moins de 78 kilos, en battant la Suédoise Gry Johnsson, avant d'échouer en demi-finale contre la Belge Vicky Verschaere, alors que Sabrina Larbi, qui avait concouru chez les moins de 63 kilos a été éliminée dès le pre-

mier tour par la Britannique Mollie Game.

Les deux autres judokas algériennes engagées dans cette compétition concourront dimanche. Lamia Saoud, exemptée du premier tour chez les moins de 48 kilos, débutera directement au deuxième, contre la gagnante du combat mettant aux prises la Britannique Caitlin Barber et l'Allemande Sarah Ischt, alors que Khadidja Bekheïra défiera l'Allemande Jill Trenz dans la poule «B» des moins de 57 kilos.

Chez les garçons, les trois représentants algériens ont été exemptés du premier tour et feront donc leur entrée en lice directement au deuxième, à

commencer par Hicham Anouar Hached (+100 kg) qui sera opposé au vainqueur du match mettant aux prises le Croate Luka Violec et l'Ukrainien Kostiantyn Yatsko.

De son côté, Islam Bouyemout défiera le vainqueur du match entre le Roumain Eduard Serban et l'Italien Christian Storto, chez les moins de 100 kilos, alors que chez les moins de 90 kilos, Mouad Bouabaoub sera opposé au vainqueur du match entre le Biélorusse Mikhail Salanenka et le Croate Adrian Sufaj. Au total, 437 judokas (287 garçons et 150 filles), représentant 39 pays, prennent part à cette compétition. H. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Symposium international «Fête de la mer» en Tunisie

Participation de 10 plasticiens algériens

DIX PLASTICIENS algériens prendront part au symposium international «Fête de la mer» des arts plastiques qui se tiendra du 22 au 25 juillet à Mahdia (Tunisie), a indiqué dimanche le président de l'association algérienne Lamasset des arts plastiques, Fouad Belaâ.

Quelque 100 artistes issus de Tunisie, Algérie, Arabie saoudite, Libye, Liban, Egypte, sultanat d'Oman, Maroc, Irak, France, USA, Allemagne et Turquie participeront à ce rendez-vous culturel, a précisé la même source qui a indiqué que l'association Lamasset dont le siège est à Khenchela signera à l'ouverture de ce symposium une convention de coopération

et d'échange avec l'association tunisienne du festival Bab El Bahr organisatrice de la manifestation.

Les artistes algériens participant à ce festival sont Fouad Belaâ, Ramzi Hamzaoui, Amara Bessousse, Brahim Benemri, Hossam-Eddine Araar, Badreddine Harbouch, Wahid Derdough, Nabila Bordjane, Zahia Kaci et Nadia Cherag, selon la même source.

L'association Lamasset a organisé du 2 au 5 juillet courant le 3^e symposium international Chélia qui a regroupé 60 plasticiens représentant 13 pays à la maison de la culture Ali-Souai de Khenchela.

Racim C.

Jebtouha Ya Lewled

Mobilis félicite les Verts pour le sacre

L'ALGÉRIE est championne d'Afrique pour la deuxième fois de son histoire footballistique, Mobilis, le partenaire officiel de l'Équipe nationale, félicite nos vaillants héros pour le sacre accompli lors de cette 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations.

Nos guerriers du désert et après un parcours exemplaire, se sont imposés, encore une fois, (1-0) face à l'équipe du Sénégal, dans cette finale de la CAN 2019, les propulsant au toit de l'Afrique.

L'Algérie a pu enfin soulever le deuxième trophée continental de

son histoire, 29 ans après une génération déjà dorée.

En ces moments de grande joie, Mobilis 1^{er} supporter du football en Algérie, fidèle à son engagement d'accompagner l'Équipe nationale, réitère les messages de félicitations au peuple algérien, les joueurs, staff technique, médical, et à leur tête l'entraîneur qui a su extirper la substance de ces joueurs.

Félicitations aux Fennecs! One, two, three, viva l'Algérie!

Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

Communiqué

Le pouvoir d'achat des Algériens laminé par l'inflation



Djalou@hotmail.com

Communes de Kendira et Béjaïa

Les transporteurs débrayent

Les transporteurs de plusieurs localités de la commune de Kendira, Barbacha, ont observé hier une grève ponctuée par la fermeture du siège de l'APC de Barbacha.

Par H. Cherfa

Les protestataires réclament l'application de l'accord signé le 31 décembre 2018 et la décision de l'APC de Kendira pris en février 2019 interdisant aux transporteurs des localités de Bouandas, Bousselam, Ath Mohli relevant de la wilaya de Sétif de marquer des arrêts au niveau de ceux réservés aux transporteurs locaux, notamment, ceux des villages Kendira, Kéllil, Iwandadjene. Les grévistes dénoncent l'absence de régulation du secteur et la passivité des autorités concernées qui

n'ont rien fait pour y remédier en dépit des solutions dégagées par le passé. A Béjaïa, les transporteurs de trois lignes Polyclinique, Sidi-Ahmed, Université et Ighil-Ouazoug ont également marqué un débrayage de quelques heures hier matin. Ces derniers dénoncent le retard accusé dans l'entame des travaux de réparation de la route menant vers la cité de Sidi-Ahmed, l'installation des signalisations horizontales et verticales, la matérialisation des arrêts de bus, entre autres, malgré les multiples engagements pris par les autorités locales lors des réunions tenues auparavant,

selon Riad Boudraâ, secrétaire général de l'UNAT. La grève est appuyée par la fermeture de la route qui mène vers Sidi-Ahmed à partir du quartier Dawadj. Une situation qui a créé un énorme embouteillage et des désagréments aux automobilistes. Une réunion a regroupé le représentant de l'UNAT avec le vice-président de l'APC chargé des travaux publics Hamid Achour et «un accord a été dégagé à la fin de la rencontre pour la satisfaction des revendications soulevées par les transporteurs dans un délai d'un mois», a-t-on appris.

H. C.

Université

Début aujourd'hui des préinscriptions et inscriptions pour les nouveaux bacheliers

Les préinscriptions et inscriptions définitives, au titre de l'année universitaire 2019-2020, débiteront aujourd'hui pour les nouveaux bacheliers, selon le calendrier établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui fixe au 12 septembre la clôture de l'opération.

La période de préinscriptions des titulaires du baccalauréat, fixée du 22 au 24 juillet, a été précédée par des portes ouvertes au niveau des établissements d'enseignement supérieur (du 15 au 23 juillet 2019) et par une première phase dont la première étape (du 20 au 22 juillet), a été consacrée à l'exploitation des résultats du baccalauréat et la détermination des moyennes nationales minimales pour participer au classement dans certaines filières.

La période des préinscriptions (22 au 24 juillet) sera suivie par celle de la confirmation des préinscriptions (25 au 26

juillet), puis au traitement des vœux (27 juillet au 3 août) et, enfin, à la proclamation des résultats des affectations (3 août au soir). La deuxième phase, qui s'étale du 4 au 17 août, portera sur la confirmation ou la réorientation ou les tests et entretiens pour les filières concernées (4 au 8 août), l'ouverture du portail «hébergement» (8 au 17 août), le 2^e traitement des cas d'échecs aux tests/entretiens et des demandes de réorientations (14 au 17 août au matin) et la proclamation des résultats des affectations (17 août).

La troisième phase, qui s'étendra du 2 au 8 septembre, concernera les inscriptions définitives et les dossiers des œuvres universitaires, alors que la 4^e phase (du 2 au 12 septembre), portera sur le traitement des cas particuliers par les EES (PROGRES) et la réouverture du portail hébergement, bourse et transport.

Selon le ministère, la date limite du 12 septembre clôture définitivement les ins-

criptions au titre de l'année universitaire 2019-2020.

Une nouvelle circulaire ministérielle relative aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2019/2020 a été promulguée le 18 juin dernier.

Cette circulaire définit les règles générales applicables pour les préinscriptions et l'orientation des nouveaux bacheliers au titre de l'année 2019-2020 et les porteurs de diplômes étrangers pour l'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs en fonction des moyennes obtenues au baccalauréat.

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose, conformément aux conditions fixées par cette circulaire, sur quatre paramètres, à savoir: les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat, la série et le résultat du baccalauréat, les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation

supérieurs et les circonscriptions géographiques.

Des conditions complémentaires de préinscription sont, toutefois, exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Lors de la rentrée universitaire 2018/2019, plus de 265 000 nouveaux étudiants avaient rejoint les bancs de l'université. Leur nombre pourrait dépasser les 300 000 à l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire (2019/2020).

En effet, le taux de réussite à l'examen du baccalauréat (session 2019) a atteint 54,56%, selon les résultats communiqués par le ministère de l'Éducation nationale.

Un total de 674 831 candidats avaient passé l'examen du baccalauréat en juin dernier, dont 411 431 scolarisés et 263 400 libres, selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale.

K. L.